



La confession de la foi

Introduction à la Confession de foi des Églises réformées en France (1559) ou Confession de La Rochelle (1571)

Pour les croyants réformés en France, l'année 1559 est cruciale. Henri II est irrité au plus haut point par le développement et le progrès de « l'hérésie ». En avril de la même année, il signe l'ignoble traité du Cateau-Cambrésis avec Philippe II d'Espagne. Durant les mois qui suivent, il cherche à nettoyer l'État et à écarter tous les nobles réformés, de même que toute personne contaminée par la foi évangélique. De nombreux parlementaires sont arrêtés et, évidemment, les protestants français craignent pour leur avenir; même Calvin désespère de la situation. En juillet, la mort de Henri II dissipe en bonne partie les craintes, bien qu'une autre flambée de persécution fasse rapidement s'allonger la liste des hors-la-loi et des martyrs. Toutefois, le point de non-retour est atteint, et le calvinisme en France est devenu une force publique respectable. La qualité de ses adhérents est remarquable, la majorité appartenant à la haute classe de la noblesse française.

Le premier Synode national, qui se tiendra en mai de la même année, est un événement très significatif compte tenu des circonstances. En mai 1559, il est convoqué à Paris, la cité royale, alors que tous sont vivement conscients de la haine que la monarchie entretient envers ses sujets évangéliques et de ses tentatives de les éliminer en se servant de tous les moyens à sa disposition pour éradiquer l'hérésie de son royaume. Dans cette situation, tenir un synode est manifestement une entreprise impossible, et pourtant cette assemblée aura lieu. À Genève, Calvin, évaluant les dangers de faire avancer la cause réformée, n'est pas enthousiaste à l'idée et, au début, il cherche à dissuader ses coreligionnaires. En réponse à une lettre plutôt irritée de François de Morel, l'un des pasteurs parisiens, il écrit ceci plusieurs jours plus tard :

« S'il eut plu au ciel, j'aurais été informé plus tôt de la prochaine assemblée et, si j'avais pu avoir mon mot à dire, j'aurais eu un projet digne de considération à proposer. Toutefois, étant donné que la date de l'assemblée est trop proche pour que ma lettre puisse arriver chez vous à temps, même au prix de la livraison du courrier la plus rapide qui soit, je prie Dieu de manifester son Esprit afin de diriger vos âmes et présider à tout ce qui va arriver. »

Le grand réformateur n'est pas un homme qui cache très longtemps ses sentiments profonds sous de faux prétextes, et bientôt il déclare : *« Si un zèle si obstiné pousse certaines personnes à publier une confession de foi, nous témoignons devant les hommes et devant les anges qu'une telle démangeaison nous cause de l'irritation. »*

La raison en est que l'Église de Paris ne manque pas de confessions, ayant déjà en sa possession une confession venant spécialement de Calvin pour l'Église de Paris, en plus du Catéchisme de Calvin, d'une autre confession de Théodore de Bèze, ainsi que d'une autre pour « les étudiants de l'Académie ». Aux yeux de Calvin, l'initiative de tenir un synode et de publier une confession est prématurée et dangereuse.

D'après Émile Léonard, ancien professeur d'histoire à la Sorbonne, ce refus est le résultat d'un mouvement de colère. Cependant, très bientôt, Calvin envoie à Paris trois de ses amis intimes, à qui il confie la principale partie de la confession actuelle. Le premier Synode national des Églises réformées en France définira alors publiquement la position évangélique.

Le synode se réunit du 23 au 28 mai dans un lieu situé sur une petite rue du Faubourg Saint-Germain, qui s'appelle maintenant la rue Visconti. Il délibère en secret, car, dans presque tous les quartiers de la ville, les bûchers et les potences sont prêts à brûler ou à pendre les martyrs de la foi réformée. La situation est vraiment très dangereuse, mais la tenue de la réunion n'est ni découverte ni empêchée. Le nombre total d'Églises représentées s'élève à soixante-douze, avec seulement vingt délégués. Le texte adopté, après celui de l'ordre ecclésiastique, a comme fondement la Confession de foi de l'Église de Paris, spécialement écrite par Calvin en 1557, de même qu'une ébauche ramenée de Genève, également écrite par le réformateur.

Les deux documents ont beaucoup de similarités avec l'*Institution chrétienne*. Leur usage immédiat en Église se répandra rapidement du fait qu'ils seront publiés avec le Psautier, puis dans de nouvelles éditions de la Bible tout de suite après. Il est très étonnant de constater qu'en seulement quatre jours le synode ait pu accomplir un travail si colossal. La Confession contenait maintenant quarante articles, alors que le texte envoyé par Calvin en contenait initialement trente-cinq¹, le premier article ayant été modifié par le synode pour en devenir cinq.

La comparaison entre le projet original de Calvin et la version modifiée du synode est d'un grand intérêt théologique. Calvin ne fait pas mention d'une révélation naturelle de Dieu à travers la création et la providence, une notion que les délégués au synode incluent dans l'article 2. Il vaut la peine de citer le texte de Calvin, qui est l'une de ses plus belles déclarations :

« Étant donné que le fondement de la foi, d'après saint Paul, est la Parole de Dieu, nous croyons que le Dieu vivant s'est révélé lui-même par sa loi et ses prophètes, et finalement dans l'Évangile, et qu'il a rendu témoignage de sa volonté autant qu'il est nécessaire pour le salut de l'homme. Nous tenons donc les livres de la sainte Écriture, Ancien et Nouveau Testament, comme étant la somme de la seule vérité infaillible procédant de Dieu, que nous n'avons pas le droit de contredire. Et parce que la règle parfaite de toute sagesse y est incluse, nous croyons qu'il ne convient pas d'y ajouter ou d'y soustraire quoi que ce soit, mais qu'il nous faut y acquiescer partout et en toute chose. Puisque cette doctrine ne reçoit pas son autorité des hommes ni des anges, mais de Dieu seul, nous croyons (car discerner que Dieu parle est quelque chose qui

¹ Ils se trouvent dans les *Opera Calvini*, tome IX, p. 739-752.

va au-delà de nos sentiments humains) que c'est Dieu lui-même qui donne la certitude de cette doctrine à ses élus et la scelle dans leurs cœurs par son Esprit. »

Dès le tout début de la Confession, ce n'est pas Dieu, mais la Parole de Dieu, la révélation écrite, qui est l'unique moyen par lequel nous puissions le connaître véritablement. Il en est ainsi parce que c'est en elle qu'il veut que nous trouvions notre salut. Par conséquent, en dehors des Écritures, aucune véritable connaissance de Dieu ou recherche de salut ne sont possibles. L'homme ne peut pas connaître Dieu de façon désintéressée, même dans la Bible. Il ne peut le connaître qu'à la condition de le chercher pour son propre salut. La vérité contenue dans les Écritures est par conséquent sagesse et doctrine, et c'est le Saint-Esprit qui donne aux élus la certitude de cette vérité et de ce salut.

Les délégués au synode ont peut-être estimé ce texte trop méthodique et l'ont donc modifié et divisé en cinq articles. Toutefois, à partir de l'article 8 jusqu'à la fin, toute la Confession demeure inchangée, ce qui, d'après Léonard, est peut-être le résultat d'un manque de temps plutôt qu'un réel accord avec Calvin (!).

La Confession des Églises réformées en France s'appelle également Confession de La Rochelle, car c'est à cet endroit qu'en 1571 un synode l'approuve avec l'accord des représentants des trois Églises réformées nationales françaises : Théodore de Bèze pour l'Église de Genève, la reine Jeanne d'Albret, pour le royaume du Béarn, dans le sud de la France, et l'amiral Gaspard de Coligny pour l'Église en France. La foi, le courage et la noblesse de cœur de ces héros réformés français étaient dignes d'une tâche aussi noble, ce qui explique que leurs noms aient été inclus au début de la première édition. L'année suivante, une lettre dédicatoire introduit la Confession présentée au roi. Les paroles suivantes résument l'esprit dans lequel elle a été composée.

« Les articles de notre foi qui sont écrits dans notre Confession peuvent être résumés en un point : puisque Dieu a suffisamment déclaré sa volonté par ses prophètes et ses apôtres, et aussi par la bouche de son Fils, notre Seigneur Jésus-Christ, nous devons cet honneur et cette révérence à la Parole de Dieu que nous n'ajouterons rien de notre part, mais que nous nous conformerons entièrement à la règle qui nous est prescrite. »

La Confession affirme très clairement le principe scripturaire, déclarant l'autorité souveraine des Écritures. Il s'agit certainement de l'une des confessions de foi réformées les plus belles, les plus claires, les plus précises et les plus concises (4000 mots au lieu de 10 000 pour la Confession des Pays-Bas), ce qui relève naturellement du génie du réformateur français.

La contribution exceptionnelle de Calvin à la Confession a été de souligner « le témoignage et la persuasion intérieure du Saint-Esprit », une caractéristique de la Bible la distinguant de tous les autres écrits ecclésiastiques qui, bien qu'ils puissent être utiles, ne doivent pas servir à établir quelque article de foi que ce soit.

Les 40 articles de la Confession se divisent en huit parties :

1. Dieu et sa révélation

2. L'homme et son péché
3. Jésus-Christ
4. L'œuvre de rédemption
5. L'Église, sa nature
6. L'Église, son organisation
7. Les sacrements
8. Les autorités civiles

Blaise Pascal, philosophe français du 17^e siècle, croyait que seuls les témoins chrétiens prêts à mourir pour leur foi étaient authentiques. Les auteurs de la Confession étaient prêts à subir le martyre. Parfois, « *le sang des martyrs peut devenir la semence de l'Église* »; toutefois, c'est la dynamique combinée du témoignage et de la persuasion intérieure du Saint-Esprit ainsi que de la Parole écrite qui édifie l'Église. En un temps où tant d'efforts inutiles sont déployés de la part de ceux qui essaient de défendre la Bible avec leur rationalisme rigide, de même que de la part des cas-schismatiques, avec leurs activités irrationnelles et leur prétention incroyable d'être l'Église de l'Esprit, une Église réformée confessante authentique déclarera sans hésitation : Revenons à la persuasion intérieure et au témoignage du Saint-Esprit ainsi qu'à la Parole écrite de Dieu!

Aaron Kayayan, pasteur

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))